

Rapport d'analyse des candidatures

décembre 24

Communauté de Communes du Pays Houdanais



Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro- crèche « Pom'Cannelle » et du multi- accueil « La Souris Verte »



SOMMAIRE

1.	Préambule	4
1.1.	Contexte	4
1.2.	Rappel de la procédure	4
2.	Exhaustivité des candidatures	5
2.1.	Liste des pièces exigées	5
2.2.	Vérification de la complétude des candidatures reçues	6
3.	Analyse des candidatures	7
3.1.	People & Baby	7
3.2.	Croix Rouge Française	8
3.3.	La Maison Bleue	9
4.	Synthèse	10
4.1.	People & Baby	10
4.2.	Croix Rouge Française	10
4.3.	La Maison Bleue	10

1. PREAMBULE

1.1. Contexte

La Communauté de Commune du Pays Houdanais dispose sur son territoire de deux structures petite enfance :

- **La micro-crèche « Pom'Cannelle »**, située au 5-7, Rue de la Brossette à Dammartin-en-Serve, avec une capacité **de 10 places** ;
- **Le multi-accueil « La Souris Verte »**, situé au 15, Rue de la Souris Verte à Houdan, avec une capacité **de 26 places**.

Ces structures sont actuellement **gérées par le biais d'une délégation (ou concession) de service public, confiée à la Croix Rouge Française**.

Le **contrat arrivant à son terme au 30 juin 2025**, et la Collectivité souhaitant se décharger de la gestion quotidienne de l'exploitation de la structure, et mieux répondre au savoir-faire qu'un équipement Petite Enfance exige, **la CCPH a souhaité renouveler la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte » via un contrat de concession**.

Par délibération en date du 2 octobre 2024, le conseil communautaire a approuvé le principe du **recours à une délégation de service public sous forme de concession de service** pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte ».

La présente consultation a pour objet le choix par la Communauté de Communes du Pays Houdanais des candidats autorisés à déposer une offre pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte ».

1.2. Rappel de la procédure

Dans le cadre du dossier cité en objet, **trois (3) candidatures** ont été réceptionnées dans le délai imparti, à savoir avant le vendredi 22 novembre 2024 à 13h00. La CCPH a procédé à l'ouverture des plis.

Trois (3) enveloppes ont été reçues de manière dématérialisée :

- **Enveloppe n°1 : People & Baby ;**
- **Enveloppe n°2 : Croix Rouge Française**
- **Enveloppe n°3 : La Maison Bleue.**

L'objet du présent rapport est de procéder à l'analyse des candidatures reçues et de vérifier la capacité technique, économique et professionnelle des candidats pour faire ensuite l'objet de la phase d'analyse des offres.

2. EXHAUSTIVITE DES CANDIDATURES

2.1. Liste des pièces exigées

Le Règlement de Consultation liste l'ensemble de pièces demandées au stade de la candidature

Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Pièce 1 - Lettre de candidature

Lettre de candidature datée signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec la personne physique habilitée.

En cas de groupement, indiquer composition, forme et nom du mandataire et faire signer par l'ensemble des membres ou accompagner de l'autorisation donnée au mandataire par cotraitants de signer au nom du groupement.

Pièce 2 – Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Dont si nécessaire ceux retraçant les délégations, ainsi que le numéro unique d'identification du candidat (SIRET/SIREN).

En cas de groupement, fournir les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager chaque membre du groupement, ou l'habilitation du mandataire par ses cotraitants.

Pièce 3 - Attestation sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts

Attestation sur l'honneur accompagnée de tous justificatifs prouvant que le candidat ou les membres du groupement ne font l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du CCP ; et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts .

Pièce 4 - Attestation sur l'honneur justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Attestation sur l'honneur datée et signée du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (L.5212-1 à L.5212-5 Code du travail).

Pièce 5 - Capacité économique et financière

Les extraits des bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices clos disponibles et les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle.

Exemple : capital social, actionnaires, activités principales et accessoires, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices dédiés à l'objet du contrat, moyens en personnel, moyens matériels, organisation interne.

Pièce 6 - Capacité technique et professionnelle

Une présentation générale du candidat (ou du groupement le cas échéant), une description de son savoir-faire en matière d'exploitation de service en rapport avec l'objet de la présente concession, une présentation de références de prestations comparables, une note décrivant les moyens techniques et humains du candidat, et tout document complémentaire de présentation à la diligence du candidat.

Exemple : un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation d'équipements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité, le type de contrat (public ou privé), le département de l'équipement, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.

2.

2.2. Vérification de la complétude des candidatures reçues

La première étape de l'analyse des candidatures consiste à vérifier l'exhaustivité et la complétude de pièces demandées ci-dessus à la fois sur leur présence et leur pertinence. Nous vérifions chaque pièce et nous renseignons un commentaire sur la nature du document remis pour apprécier la complétude de la candidature.

CC du Pays Houdanais - Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte		People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Conformité des candidatures reçues				
Habilitation à exercer l'activité professionnelle	Pièce 1 - Lettre de candidature signée ou DC1	OK : DC1 (+ Kbis)	OK : DC1	OK : DC1 (+ Kbis)
	Pièce 2 - Pouvoirs de la personne habilitée	OK (+ statuts)	OK (+ statuts + liste membres du CA)	OK
	Pièce 3 - Déclarations sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession ; et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts	OK (+ attestation fiscale)	OK	OK (+ attestation fiscale + attestation d'emploi de salariés étrangers)
	Pièce 4 - Déclaration sur l'honneur ou attestation justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	OK (déclaration sur l'honneur + attestation Urssaf)	OK (déclaration sur l'honneur + attestation Urssaf)	OK (déclaration sur l'honneur + attestation Urssaf)
Capacités économique et financière	Pièce 5 - Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices clos disponibles	OK : 2021-2023 (+ DC2 avec le CA 2023 + liasse 2020)	OK : 2021-2023 (+ déclaration de CA)	OK : 2021-2023 (+ déclaration de CA + DC2)
	Pièce 5 - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	OK	OK	OK
Capacité technique et professionnelle	Pièce 6 - Présentation générale du candidat	OK	OK (+ de nombreuses annexes)	OK
	Pièce 6 - Description du savoir-faire en matière d'exploitation de service	OK	OK	OK
	Pièce 6 - Liste de références de prestations comparables	OK	OK	OK
	Pièce 6 - Note décrivant les moyens techniques et humains	OK	OK	OK
Etat de la candidature		COMPLETE	COMPLETE	COMPLETE

Les trois candidatures ont fait l'objet de régularisations, transmises avant le vendredi 6 décembre à 13h00.

Ainsi, au vu de l'analyse présentée ci-dessus, les candidatures suivantes sont déclarées complètes et exhaustives :

- **People & Baby ;**
- **Croix Rouge Française ;**
- **La Maison Bleue.**

Ces candidatures peuvent donc être analysées dans le présent rapport.

3. ANALYSE DES CANDIDATURES

3.1. People & Baby

People & Baby																				
Identification du candidat	People & Baby Le candidat se présente seul.																			
Forme Juridique	Société par Actions Simplifiée																			
Activités principales et accessoires	Le candidat a pour objet la conception, l'installation, et/ou l'exploitation, directe ou indirecte, de crèches collectives et/ou privées.																			
Personne habilitée à signer	Marina DEMIRDJIAN, Directrice des marchés publics (habilitée par Philippe TAPIE, Président)																			
Aspects financiers		2021	2022	2023																
	Compte de résultat																			
	Produits d'exploitation	153 016 275 €	163 288 836 €	185 539 081 €																
	Résultat d'exploitation	11 603 600 €	-9 919 696 €	-23 738 767 €																
	Résultat net	711 484 €	530 202 €	-158 632 832 €																
	Bilan																			
	Capitaux propres	10 441 241 €	12 329 104 €	-144 467 654 €																
	Dettes auprès d'établissements de crédit	37 628 919 €	35 339 780 €	28 058 403 €																
	Trésorerie	79 237 €	1 891 248 €	474 574 €																
	Total du bilan	332 314 136 €	406 121 993 €	315 381 274 €																
Valeur annuelle de la concession	623 220 €																			
Par de la concession sur le CA (2023)	0,34%																			
Bilan financier du candidat <table><thead><tr><th>Année</th><th>Produits d'exploitation</th><th>Résultat d'exploitation</th><th>Résultat net</th></tr></thead><tbody><tr><td>2021</td><td>153 016 €</td><td>11 604 €</td><td>711 €</td></tr><tr><td>2022</td><td>163 289 €</td><td>-9 920 €</td><td>530 €</td></tr><tr><td>2023</td><td>185 539 €</td><td>-23 739 €</td><td>-158 633 €</td></tr></tbody></table> Les éléments financiers ci-dessus concernent People & Baby SAS (et non Groupe). Le candidat fait état de produits d'exploitations conséquents et en hausse sur la période 2021-2023 (+21%). Le résultat d'exploitation se dégrade en revanche sur la période, néanmoins le résultat net reste positif sur 2021 et 2022. L'année 2023 est en revanche plus alarmante avec un résultat net très déficitaire, en raison de charges financières très importantes. Le rapport évoque sur 2023 la fermeture des activités en Chine et en Ukraine suite au contexte covid avec une dépréciation des titres et créances de ces structures. Cela pourrait expliquer les dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions de 96 K€ sur le compte de résultat 2023. Par ailleurs, la situation financière du bilan est correcte sur 2021 et 2022, avec des capitaux propres en légère hausse, des emprunts raisonnables par rapport au chiffre d'affaires et l'existence d'une trésorerie. La situation est là encore moins bonne sur 2023 avec des capitaux propres négatifs en raison du report du déficit important. Il convient toutefois de rappeler que la société dispose d'une assise possible du Groupe People & Baby, et que la valeur estimée de la présente concession représenterait seulement 0,34% des produits totaux du candidat. Le candidat a également indiqué avoir changé de Président (au niveau du Groupe), avoir nommé un directeur général de la transition, et être soutenu au besoin par le fonds d'investissement ALCENTRA. Au regard de l'importance de son chiffre d'affaires et du caractère conjoncturelle de l'année 2023, le candidat présente des garanties financières suffisantes pour la gestion des 2 structures petite enfance.					Année	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	2021	153 016 €	11 604 €	711 €	2022	163 289 €	-9 920 €	530 €	2023	185 539 €	-23 739 €	-158 633 €
Année	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net																	
2021	153 016 €	11 604 €	711 €																	
2022	163 289 €	-9 920 €	530 €																	
2023	185 539 €	-23 739 €	-158 633 €																	
Moyens en personnel																				
En 2023, le candidat comptait 4 100 professionnels de la petite enfance, dont 230 personnels au siège et 512 personnels en direction de structures. Le candidat détaille la part de ses agents par type de diplôme dans les crèches : notamment 10% de direction, 4% d'EJE, 14% d'auxiliaires de puériculture, 59% agents de puériculture. Le candidat met en avant une nouvelle direction avec un nouveau président du groupe et la nomination d'un Directeur général de transition.																				
Moyens techniques																				
Le candidat met en avant un centre de formation pédagogique interne, certifié Qualiopi, avec 7 formateurs. Il détaille également les moyens techniques du siège, notamment avec 3 serveurs DELL, 2 serveurs hôtes et 12 serveurs virtuels, sécurisés par un firewall paramétré selon l'utilisation. Le candidat dispose également d'un logiciel de gestion des EAJE nommé Mikado. Il précise également que chaque crèche dispose d'un à 2 PC, du logiciel Mikado relié à une badgeuse, d'une imprimante, d'un téléphone fixe (+ 3 combinés).																				
Références																				
Le candidat met en avant 562 crèches sur tout le territoire national, dont de nombreuses gérées en délégation de service public. Il présente de nombreuses références dont certaines dans le département : Beynes (24 places, depuis 2008), Chatou (20 places, depuis 2012), Mantes-la-Jolie (4 EAJE), St Nom la Breteche (55 places, depuis 2015).																				
Constats																				
Le candidat est spécialisé dans la gestion de structures petite enfance et dispose d'un réseau important de crèches donc de nombreuses sont gérées en DSP. Il présente des garanties financières suffisantes pour la présente concession avec un chiffre d'affaires important et en hausse, malgré une année 2023 compliquée. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.																				
Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public.																				

3.2. Croix Rouge Française

Croix Rouge Française				
Identification du candidat	Croix Rouge Française Le candidat se présente seul.			
Forme Juridique	Association reconnue d'utilité publique à but non lucratif			
Activités principales et accessoires	Le candidat a pour objet la protection sans condition les personnes en situation de vulnérabilité, à travers la participation à la sécurité civile, participer à toute activité sociale à destination des publics fragilisés, à toute activité sanitaire et médico-sociale, à toute activité de coopération internationale humanitaire, toute activité de formation, toute activité d'édition et de publication, toute activité de fabrication de produits et vente de biens ou de services au profit des actions de la Croix Rouge, et toute activité de gestion immobilière.			
Personne habilitée à signer	Elodie AH-HON, Directrice de la filière petite enfance (habilitée par Claude Jarry, DGA, par Nathalie Smirnov, DG, et par Philippe Da Costa, Président)			
Aspects financiers		2021	2022	2023
	Compte de résultat			
	Produits d'exploitation	1 498 351 607 €	1 646 017 569 €	1 666 337 790 €
	Résultat d'exploitation	16 931 979 €	14 086 964 €	873 016 €
	Résultat net	23 417 691 €	-2 965 849 €	-3 153 344 €
	Bilan			
	Capitaux propres	421 137 226 €	421 397 295 €	419 615 814 €
	Dettes auprès d'établissements de crédit	113 660 397 €	107 788 221 €	107 649 580 €
	Trésorerie	340 857 079 €	430 692 538 €	356 556 779 €
	Total du bilan	1 196 089 594 €	1 336 542 779 €	1 314 934 558 €
Valeur annuelle de la concession		623 220 €		
Par de la concession sur le CA (2023)		0,04%		
Les éléments financiers ci-dessus concernent La Croix Rouge Française. Le candidat fait état de produits d'exploitation importants et en hausse sur la période 2021-2023 (+11%). Le résultat net est toutefois en baisse sur la période, en lien avec la dégradation du résultat d'exploitation. Le niveau de résultat net moyen reste toutefois positif avec une moyenne à 5 766 166 € sur la période, et un déficit en 2023 représentant moins de 1% des produits d'exploitaiton. On note par ailleurs des capitaux propres stables, un niveau d'endettement raisonnable et en baisse sur la période, et une trésorerie conséquente. A noter que la petite enfance représente 41 M€ sur les produits totaux. Au regard de l'importance de son chiffre d'affaires et de l'assise financière de ses capitaux propres et trésorerie, le candidat présente des garanties financières solides.				
Moyens en personnel				
L'ensemble de La Croix Rouge fait état de 17 226 salariés et de 75 854 bénévoles. Sur la Petite enfance, le candidat met en avant un total de 907 salariés. Le candidat présente l'organigramme de la filière Petite enfance, ainsi que celui de l'organisation en Ile de France-Nouvelle Aquitaine-Hauts de France.				
Moyens techniques				
Le candidat détaille sa politique d'achat avec une équipe de 12 personnes. Il dispose également d'un logiciel de gestion, Mikado de la société Abelium, ainsi que d'un service de maintenance via une plateforme en ligne.				
Références				
Le candidat gère 60 crèches en France, soit 2 500 places. Il gère également 8 centres de PMI, 30 établissements de protection de l'enfance, 23 espaces bébé-parents, et 40 établissements d'accueil d'enfants en situation de handicap. Le candidat gère notamment des crèches à Coignières, Guyancourt, Clichy, Margency, Argenteuil et Bagnolet. C'est également le gestionnaire actuel des crèches de Houdan et Dammartin.				
Constats				
Bien que ce ne soit pas sa seule activité, le candidat témoigne d'une expérience importante dans la gestion et l'exploitation de multi-accueils, notamment en proximité du territoire. Il est également le gestionnaire actuel des crèches de Houdan et Dammartin. Il présente des garanties financières solides, avec des chiffres d'affaires élevés et des capitaux propres stables. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.				
Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public.				

3.3. La Maison Bleue

La Maison Bleue				
Identification du candidat	La Maison Bleue SAS Le candidat se présente seul.			
Forme Juridique	Société par action simplifiée			
Activités principales et accessoires	Le candidat a pour objet la gestion, création, acquisition, location, prise en location gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'accueil de la petite enfance.			
Personne habilitée à signer	Aude PORTIER, Directrice commerciale (habilitée par Claire Laot, DG, et Sylvain Forestier, Président)			
Aspects financiers		2021	2022	2023
	Compte de résultat			
	Produits d'exploitation	229 389 000 €	293 798 101 €	332 415 527 €
	Résultat d'exploitation	24 479 000 €	28 114 728 €	25 012 174 €
	Résultat net	672 000 €	3 203 240 €	-9 932 976 €
	Bilan			
	Capitaux propres	173 266 000 €	179 352 350 €	173 842 399 €
	Dettes auprès d'établissements de crédit	191 014 000 €	227 401 000 €	245 631 000 €
	Trésorerie	20 451 000 €	11 977 000 €	30 206 109 €
	Total du bilan	470 306 000 €	523 840 386 €	597 712 586 €
Valeur annuelle de la concession		623 220 €		
Par de la concession sur le CA (2023)		0,19%		
Les éléments financiers ci-dessus concernent La Maison Bleue. Le candidat fait état de produits d'exploitation en forte hausse sur la période 2021-2023 (+45%). Bien que le résultat net soit négatif sur 2023, il reste à un niveau correct (-3% des produits d'exploitation en 2023) et le résultat d'exploitation se maintient sur la période. Par ailleurs, le candidat dispose de capitaux propres stables sur la période et d'une trésorerie à peu près stable également. Le niveau d'endettement est un peu élevé, questionnant la capacité future du candidat à emprunter de nouveau, sans toutefois alerter sur sa solidité financière. La valeur estimée de la présente concession représenterait seulement 0,19% des produits totaux du candidat. A noter que les données présentées sont celles du La Maison Bleue (groupe) mais que le candidat souhaiterait à terme substituer le contrat à une filiale qui a un CA de 17 M€ en 2023. Au regard de l'importance et la croissance de son chiffre d'affaires et de capitaux propres stables, le candidat présente des garanties financières suffisantes.				
Moyens en personnel				
Le candidat présente l'organigramme de ses directions. Il fonctionne également avec des directeurs régionaux. Sur 2023, il compte en tout 4 096 salariés, dont 199 personnels au siège, 488 personnels cadre en crèche, et 3 409 personnels non encadrants.				
Moyens techniques				
Le candidat met en avant son service interne de Formation avec des centres de formation La Maison Bleue et sa propre école d'auxiliaires de puériculture. Par ailleurs, il dispose d'un fonds documentaire pour la pédagogie, ainsi que d'un logiciel de gestion Hoptis et de bornes de pointage. Le candidat a également un extranet dédié à chaque collectivité, une application Alacrèche, et un logiciel de suivi d'entretien.				
Références				
Le candidat fait état d'un réseau de 3 500 crèches dont 600 crèches en propre. Il dispose de nombreuses références sur des EAJE publics gérés en marché ou concession : en proximité de votre territoire, on note notamment des contrats avec la CC Rambouillet Territoire, Carrières-sur-Seine, Neauphle-le-Château, Linas, Massy, etc.				
Constats				
Le candidat est un spécialiste de la gestion de structure petite enfance et présente de nombreuses références gérées en marché ou en concession, dont certaines en proximité du territoire. Il présente des garanties financières correctes, avec un chiffre d'affaires élevé et en croissance, et des capitaux propres stables. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.				
Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public.				

4. SYNTHÈSE

4.1. People & Baby

Le candidat est spécialisé dans la gestion de structures petite enfance et dispose d'un réseau important de crèches donc de nombreuses sont gérées en DSP. Il présente des garanties financières suffisantes pour la présente concession avec un chiffre d'affaires important et en hausse, malgré une année 2023 compliquée. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.

Compte tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Il est donc proposé de l'admettre à déposer une offre dans le cadre de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.

4.2. Croix Rouge Française

Bien que ce ne soit pas sa seule activité, le candidat témoigne d'une expérience importante dans la gestion et l'exploitation de multi-accueils, notamment en proximité du territoire. Il est également le gestionnaire actuel des crèches de Houdan et Dammartin. Il présente des garanties financières solides, avec des chiffres d'affaires élevés et des capitaux propres stables. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.

Compte tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Il est donc proposé de l'admettre à déposer une offre dans le cadre de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.

4.3. La Maison Bleue

Le candidat est un spécialiste de la gestion de structure petite enfance et présente de nombreuses références gérées en marché ou en concession, dont certaines en proximité du territoire. Il présente des garanties financières correctes, avec un chiffre d'affaires élevé et en croissance, et des capitaux propres stables. Il dispose par ailleurs de moyens techniques et humains cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est ainsi considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.

Compte tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Il est donc proposé de l'admettre à déposer une offre dans le cadre de la procédure de concession de

service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche Pom'Cannelle et du multi-accueil La Souris Verte.